

Mars 1529 (?)

* ? Berquin menace un de ses juges – un conseiller – et est emprisonné en la Conciergerie
« il fut constitué prisonnier en la Conciergerie, et néanmoins il alloit et venoit par le préau d'icelle, comme s'il n'eust esté prisonnier que pour matiere civile. »

Bourrilly, p. 319

* ? est emprisonné à la suite des lettres interceptées devant l'image de Notre-Dame

* ? plus simplement, son procès précédent n'était pas achevé, par la volonté du Roi, la sentence prononcée contre Berquin n'avait pas reçu son exécution, mais continuait à peser sur sa tête (cf. lettre de Fr. I^{er} de janvier 1529 ?).

c'est sans doute le Roi qui avait réanimé le procès ! !